

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2014

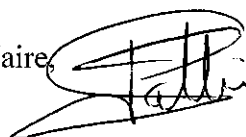
Les membres du conseil municipal sont convoqués le 30 Juin 2014 à 20 heures 30, en séance ordinaire.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 Avril 2014,
- Dissolution SITE Nord-Bassin,
- Achat mobilier,
- Travaux Route de la Lebade,
- Assainissement logements communaux,
- Questions diverses,
- Informations diverses.

Le Temple, le 4 Juin 2014

Le Maire,



Les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire le 30 Juin 2014 à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur PALLIN Jean-Luc, Maire.

Présents : Mrs MARTIN Stéphane, BIESSE Jean-Pierre, PREVOT Bruno, MAURIN Jean-Jacques, ROBERT Michel, CUMERLATO Jean-François, BEAUBOIS Cédric, CORNE Philippe,

Mmes GASSIAN Bérengère, JUARROS Emeline, NOUETTE-GAULAIN Karine, DELUGIN Delphine

Absente excusée : Madame HALARD Françoise

Le procès-verbal de la séance du 28 Avril 2014 est adopté à l'unanimité sans observations.

DISSOLUTION DU SITE NORD-BASSIN

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en application du schéma départemental de coopération intercommunale de la Gironde arrêté le 27 Décembre 2011, Monsieur le Préfet de la Gironde a engagé la procédure de dissolution du Syndicat Intercommunal des Transports d'Elèves du Nord Bassin à date d'effet du 1^{er} Septembre 2013.

Par délibération en date du 5 Juillet 2012, le conseil municipal a émis un avis favorable à la dissolution du SITE Nord-Bassin à la date d'effet du 1^{er} Septembre 2013 et avait reporté à une prochaine séance la décision d'entériner les conditions de liquidation.

Il convient aujourd'hui de délibérer sur ce point.

Par délibération en date du 29 Avril 2014, le comité syndical du SITE a arrêté les modalités de liquidation pour la dissolution du SITE de la manière suivante :

- répartition des biens meubles, immeubles, solde de l'encours de la dette : Néant
- répartition de l'actif et du passif figurant sur le dernier compte administratif valant compte de clôture : Néant
- devenir des contrats : Néant
- répartition des personnel : Néant
- dévolution des archives : Mairie Lège Cap-Ferret

- répartition du résultat de clôture, soit 10 422,48 euros : au prorata du nombre d'élèves transportés par commune membre lors de la dernière année de fonctionnement du syndicat, soit Juin 2013 :

- Le Temple	863,19 euros
- Saumos	831,48 euros
- Lacanau	1 918,20 euros
- Le Porge	5 338,99 euros
- Lège Cap-Ferret	1 470,62 euros
- Andernos	0,00 euro
- Arès	0,00 euro
TOTAL REPARTITION	10 422,48 euros

En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'entériner la décision du comité syndical.

Après discussion, le conseil municipal adopte à l'unanimité les conclusions du rapport qui précède.

ACHAT DE MOBILIER

Monsieur PREVOT soumet au conseil municipal les devis en sa possession pour l'achat d'une table pour la salle du conseil municipal d'un montant de 1 640,00 euros HT. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ce devis.

Monsieur PALLIN soumet au conseil municipal le devis établi par Monsieur SEGONNES Bertrand pour la fourniture d'un comptoir pour l'agence postale d'un montant de 1 238,77 euros TTC et pour l'aménagement de placards dans le secrétariat de mairie pour un montant de 2 552,49 euros TTC. Le conseil municipal émet un avis favorable au devis pour le prolongement du comptoir de l'agence postale. Le devis pour l'aménagement de placards sera revu ultérieurement.

Monsieur PALLIN soumet au conseil municipal le devis en sa possession pour la fourniture de panneaux signalant l'entrée de la mairie et de l'agence postale pour un montant de 186,60 euros TTC. Le conseil municipal émet un avis favorable.

TRAVAUX DE PEINTURE SALLE DE REUNIONS

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le devis établi par Monsieur MALBEC Jean-Luc pour la réfection des peintures de l'ancienne pièce servant à l'agence postale, pièce destinée à une salle de réunions. Monsieur BIESSE est chargé de réétudier ce devis.

TRAVAUX ROUTE DE LA LEBADE

Monsieur PALLIN soumet au conseil municipal le devis établi par l'entreprise GUINTOLI pour l'accès au parking de la salle des fêtes d'un montant de 45 470,50 euros HT. Une subvention de 7 000,00 euros a été sollicitée auprès de Pascale GOT au titre de la réserve parlementaire. Les travaux seront réalisés en Juillet 2014.

Il est demandé à Monsieur MARTIN de procéder à un état des lieux pour les fossés afin d'établir un programme et à Monsieur PREVOT de procéder à un état des lieux pour la voirie, afin de revoir cette question en septembre 2014.

La route de Targon va être arrangée par l'entreprise GUINTOLI lors des travaux de la route de la Lebadé.

ASSAINISSEMENT LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur BIESSE est en attente de rendez-vous. La solution sera revue ultérieurement.

NOMINATION DE MADAME LAGUEYTE AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission administrative paritaire auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, lors de sa séance du 18 Juin 2014, a émis un avis favorable à la promotion interne de Madame LAGUEYTE Annette au grade de rédacteur territorial.

En conséquence, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à la suppression du poste d'adjoint administratif territorial occupé par Madame LAGUEYTE Annette à compter du 1^{er} Août 2014 et à la création d'un poste de rédacteur territorial et à la nomination de Madame LAGUEYTE Annette à compter du 1^{er} Août 2014.

DELIBERATION MODIFICATIVE – EXERCICE 2014

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre la délibération modificative suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 014 C/73921 Attribution de compensation + 316,00 euros

Chapitre 011 C/62878 Remboursement de frais autres organismes – 316,00 euros

Recettes

C/002 Résultat de fonctionnement reporté + 84 299,00 euros

C/1068 Excédent de fonctionnement - 84 299,00 euros.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

PROJET D'ENFOUISSEMENT ECLAIRAGE PUBLIC, BASSE TENSION, RESEAU TELEPHONIQUE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que ces travaux seront réalisés en 2015 et soumet les estimations faites par Orange pour l'enfouissement du réseau téléphonique :

- route du Porge 34 000,00 euros HT

- route de Saumos 3 500,00 euros HT

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec Orange et le cabinet d'études Fonvieille pour l'étude Eclairage Public et France Télécom.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique au conseil municipal la liste des commissaires titulaires et suppléants retenus par la Direction des Finances Publiques pour siéger au sein de la commission communale des impôts directs.

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion du conseil communautaire « Médullienne » qui s'est tenu le 3 Juin 2014 pour validation du tableau de la commission intercommunale des impôts directs.

Monsieur MAURIN informe le conseil municipal que Monsieur SABAROT a été élu président du SIAEBVELG.

Madame DELUGIN donne le compte-rendu du conseil d'école et de la réunion TAP qui s'est tenue le 18 Juin 2014.

Monsieur BIESSE informe le conseil municipal qu'il s'est rendu au lieu-dit Clot-Arriou et qu'il a constaté qu'il n'y avait plus que 2 voitures sur la propriété RUIZ.

Monsieur MARTIN donne le compte-rendu de la réunion de la CDC « Médullienne » qui s'est tenue le 27 Juin 2014.



A collection of handwritten signatures and initials in black ink. The signatures are scattered across the page. One signature at the top right is clearly legible as 'L. Garnier'. Other signatures are more stylized and difficult to decipher, but some appear to include the letters 'C.R.' and 'M'. There are also several large, sweeping strokes that could be initials or very stylized signatures.